



4ème TRIMESTRE 1987
Octobre - Novembre - Décembre
1987

Bulletin de

I' A. N. A. I.

publié par

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS D'INDOCHINE
ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS**

agrée par le Ministère des Anciens Combattans
et par la Fondation de France

15, Rue de Richelieu
75001 PARIS

Tél 42.61.41.29
C C P 21897 .05 V PARIS

LES VOEUX DU PRESIDENT

Dépôt légal: N°46423

Commission paritaire des
papiers de presse : N° 1632-D.73

N° IS.S.N. : 0245-7504

4ème TRIMESTRE 1987

Directeur de la publication :
Général Guy SIMON

Rédacteur en Chef : Colonel LEFRANCQ

Adresse de la revue :
15 rue de Richelieu - 75001 PARIS
Tél. : 42 61 41 29Imprimeur : M. MANCEAU BERNAUDIN
13 rue Molière - 75001 PARIS**SOMMAIRE**

- Voeux du Général Guy SIMON, Président National	Page 1
- Etude sur les sépultures militaires Françaises au Vietnam	Pages 2 à 6
- Indochine d'Hier et d'Aujourd'hui	Pages 7 à 12
- Vie des Sections	Pages 13 à 19
- Bibliographie	Page 20
- Appel du trésorier	Page 21
- Informations diverses	Page 21
- Congrès de PARIS - pouvoir pour l'assemblée générale annuelle	Page 22

DATES A RETENIR

19 janvier 1988 à FREJUS - Pose de la première pierre de la nécropole nationale des morts d'Indochine, par le Premier Ministre. Les présidents de section du sud-est sont invités à se renseigner auprès des directeurs départementaux des anciens combattants, chargés d'organiser le mouvement.

5 mars 1988 à PARIS - A la maison des Missions Etrangères (128 rue du Bac, métro Sèvres-Babylone) : 9 h 30 congrès des présidents de section (réservé aux présidents de section ou à leur représentant mandaté); 15 H assemblée générale annuelle.

6 mars 1988 à PARIS - Dépôt de gerbe avenue Général Lemonnier à 09H 45, aux Invalides à 10 H 30.

- Messe aux Invalides à 11 h pour tous les morts d'Indochine,
- Déjeuner des Rescapés du 9 mars à la maison de la Mutualité (24 rue Saint Victor, métro Maubert-Mutualité); inscriptions auprès du colonel DUSSAIX (8 Avenue Bertie Albrecht - 75008 PARIS,
- Ravivage de la flamme sous l'arc de tromphe à 18 H 15.

Chers amis,

Notre présidente d'honneur, Madame BASTID, m'a demandé de vous présenter ses voeux de nouvel an. Le deuil cruel qui l'a frappée, auquel vous avez tous pris part en pensée et dans la prière dès que vous en avez eu connaissance, nous rapproche encore d'elle. Nous lui souhaitons affectueusement une excellente année 1988, malgré les séquelles d'une quatrième opération de la hanche.

Excellente année à vous tous, adhérents et sympathisants de l'A.N.A.I., ainsi qu'à vos familles. Que la jeunesse du coeur vous soutienne dans les désagréments physiques, tant il est vrai que la meilleure recette pour ne pas s'attrister de ses propres ennuis est de penser aux malheurs des autres. Que vos enfants et petits-enfants se développent comme vous le souhaitez, pour l'honneur de la France dont ils assurent la relève.

Bonne année aussi à notre association. Que 1988 confirme sa vocation pédagogique. Noublions pas qu'à la suite de nos grands anciens nous avons consacré notre amicale au souvenir de l'Indochine. Afin de garantir sa pérennité, sachons faire participer à notre enthousiasme les Français qui nous entourent, notamment la génération montante; resserrons nos liens avec tous ceux qui préparent l'avenir: l'encadrement de la nation et l'environnement de la jeunesse. Dans notre ouverture à autrui, dans la qualité de notre message, bref dans cette opération de relations publiques, nous portons chacun notre responsabilité. Tout est difficile, mais rien n'est impossible.

Une place de choix doit être réservée aux réfugiés qui vivent à nos côtés. S'ils viennent d'arriver, aidons-les; l'assistance la plus efficace n'est d'ailleurs pas d'ordre financier. S'ils sont déjà bien établis, qu'ils prennent place dans nos rangs; qui serait davantage ancien d'Indochine et gardien du souvenir qu'un Indochinois lui-même?

Satisfaits des résultats acquis, conscients des objectifs à atteindre, nous sommes fiers de l'A.N.A.I.

*Bonne année à nous tous.**Le Général de Division Guy SIMON*

ETUDE SUR LES SEPULTURES MILITAIRES FRANCAISES AU VIETNAM

Vendredi 30 octobre 1987 deux ministres ont accueilli à Roissy le 26.700° (1) cercueil rapatrié d'Indochine en treize mois. C'est dire l'importance et l'actualité d'une étude sur les sépultures militaires françaises au Vietnam.

Replacée dans un cadre juridique daté de 1920 et dans le contexte historique d'accords diplomatiques non exécutés, la politique française en ce domaine fait preuve d'une originalité et d'une continuité dignes d'intérêt.

x

x x

La notion de "mort pour la France", entraînant un devoir de reconnaissance de la part de l'Etat, a été définie par la loi du 2 juillet 1915. Son premier domaine d'application fut la guerre 1914-1918, sans effet rétroactif antérieur à la déclaration de guerre du 2 août 1914.

Le ministère des Anciens Combattants, institué par décret du 17 janvier 1920 sous le nom de ministère des pensions, a reçu mission de veiller à la sépulture des morts pour la France. C'est lui qui a conçu et conduit la politique des nécropoles nationales ; sur les principaux champs de bataille, de grands cimetières ont rassemblé les combattants tombés pour la défense du sol environnant. Bien que prévue par la loi, la restitution des corps aux familles n'a été demandée que par 30% de celles-ci.

Né de la première guerre mondiale, ce régime a été transposé à la deuxième. Toutefois, un plus grand nombre de familles (50%) ont réclamé la restitution des corps, et le gouvernement a décidé le rapatriement de tous les morts tombés en Allemagne.

L'ouverture plus grande aux familles - en fait sinon en droit, puisque la loi l'a toujours prévue - s'est accentuée pour les morts d'Extrême Orient. La majorité (80%) des morts métropolitains identifiés provisoirement inhumés en Indochine ont été ramenés en France et rendus à leurs proches, soit dans l'année de leur décès soit au plus tard en 1976.

x

x x

.../...

(1) - Ce nombre est malheureusement approximatif, car il intègre les restes de plusieurs milliers de combattants non identifiés provenant d'ossuaires collectifs.

Quels morts demeuraient donc en Indochine ?

De toutes les époques, des militaires dont les parents avaient agi selon la tradition missionnaire : que reposent en paix dans ce pays qu'ils ont aimé ceux qui ont donné leur vie pour lui - et, bien sûr, les missionnaires.

Puis les catégories suivantes :

- des militaires morts avant 1939, qui auraient souvent mérité la mention "mort pour la France" si elle avait été définie plus tôt, et que leur famille n'avait pas rapatriés à ses frais,

- les morts des batailles perdues, des territoires évacués à la hâte, des camps de prisonniers, tous ceux que leurs camarades n'avaient pas pu ramener à leur base à dos d'homme,

- les morts sans famille, militaires et civils,

- les disparus, qui ont été déclarés morts à la date légale de cessation des hostilités (1° octobre 1947 pour la deuxième guerre mondiale en Asie, 1° octobre 1957 pour le conflit récent).

Telle était la situation en 1954.

x

x x

La convention de Genève du 27 juillet 1929 imposait aux belligérants l'organisation d'un service des sépultures "en vue de rendre possible des exhumations éventuelles et d'assurer l'identification des cadavres".

Les accords du 20 juillet 1954 à Genève et du 1° février 1955 à Quynh-Khê sur la cessation des hostilités au Vietnam donnaient à chaque armée le droit de rechercher les corps des militaires tombés sur le territoire cédé à la partie adverse ; les dépouilles exhumées pouvaient être rapatriées ou regroupées sur place, aux frais des gouvernements intéressés.

Mais l'évolution politique a compromis l'exécution des traités. Hostile au référendum prévu pour 1956, le Sud-Vietnam a refusé de signer l'accord de Genève. De ce fait il a pu interdire son territoire aux officiers du Nord-Vietnam qui prétendaient silonner les campagnes en tenue militaire, pour rechercher les tombes viet-minh dans chaque village et surtout pour y diffuser leur propagande.

.../...

Par mesure de rétorsion, dénonçant la responsabilité de la France dans la non-application des accords au sud, le Nord-Vietnam a réduit la liberté de circulation de la mission française au nord et, pendant un temps (1961-1966), lui a même retiré son agrément.

x

x

x

Dans ce cadre historique, quelles furent les réalisations ?

Au Tonkin, le regroupement des morts aboutit à l'installation d'une nécropole provisoire à Ba-Huyên, près de Bac-Ninh. Les opérations initiales furent conduites par la délégation française, qui limitait son action au transfert des morts pour la France. A partir de 1961 elles furent poursuivies par l'armée locale, qui entreprit la mise à l'écart de tous ceux qu'elle considérait comme ses anciens adversaires : Français de métropole et de l'Union Française (Indochinois compris), civils et militaires, morts pour la France ou non, inhumés dans tous les cimetières au nord du 17° parallèle. Les trois cimetières franco-vietnamiens de Hanoï avaient été évacués en priorité dès 1960.

Manifestement le but était de cantonner la présence française, même au stade de la mort, dans une enclave isolée. La construction, financée par la France, d'un édifice qui aurait protégé des intempéries les cercueils déposés à même la terre, ne put voir le jour. Les morts indochinois de l'armée française n'auraient pas été autorisés par le pouvoir local à y suivre leurs camarades de combat ; la France refusa cette ségrégation.

Au Sud-Vietnam, avant son départ, l'armée française effectua elle-même le regroupement des morts pour la France non réclamés par leur famille. Ainsi fut érigée la nécropole militaire de Tân-Son-Nhut, près de l'aéroport de Saigon, tandis que subsistaient les cimetières franco-vietnamiens de Saigon, du Cap Saint Jacques, de Qui-Nhon, de Tourane et de Hué.

En 1983 les nouvelles autorités locales arguèrent de nécessités d'urbanisme pour supprimer les deux cimetières franco-vietnamiens de Saigon : le cimetière municipal de Massiges et le cimetière des religieux de Lang-Cha-Ca, où les missionnaires étaient enterrés autour du mausolée de Monseigneur Pigneau de Béhaine. Elles exigèrent en outre l'évacuation des cimetières de Tân-Son-Nhut et du Cap Saint Jacques.

Parallèlement, au nord comme au sud, l'armée populaire, chargée du monopole de l'entretien des tombes, haussait ses exigences financières d'une année sur l'autre sans jamais atteindre un résultat satisfaisant.

x

x

x

.../...

Le gouvernement français se résolut donc à rapatrier tous les morts de Tân-Son-Nhut, du Cap Saint Jacques et de Ba-Huyên, ainsi qu'à étudier le retour des militaires des autres cimetières. Engagés en mars 1981, les pourparlers aboutirent à un accord de principe en mai 1984 puis à un accord financier en juillet 1986. Une convention fut signée le 1^{er} août 1986.

Echelonnées du 1^{er} octobre 1986 au 1^{er} novembre 1987, les opérations d'exhumation, de mise en reliquaire et d'acheminement se sont déroulées dans l'honneur et la sérénité. Sur place une commission mixte a contrôlé l'action du personnel d'exécution vietnamien. Un appareil d'Air Vietnam a assuré le transfert de Hanoï à Saigon, les avions bihebdomadaires d'Air France le trajet Saigon - Paris, des camions militaires le transport de Paris à Fréjus.

Le ministre des Anciens Combattants et le secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères se sont rendus au Vietnam du 5 au 9 octobre 1986 pour assister au départ du premier convoi de Tân-Son-Nhut. Le Premier Ministre et le Gouvernement ont salué les dix premiers cercueils à leur arrivée à Roissy le 10 octobre. Le Président de la République a présidé le 11 octobre une grand'messe et une prise d'armes solennelles aux Invalides en l'honneur des morts d'Indochine.

Le 30 octobre 1987, ministre des Anciens Combattants et secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères sont revenus à Roissy s'incliner devant le dernier cercueil du Tonkin.

En 1986 sont rentrés 7640 morts du Sud-Vietnam, en 1987 ce furent 19060 morts du Nord-Vietnam. Une nécropole nationale sera édiflée à Fréjus en 1988 pour les accueillir, à proximité du mémorial des combattants d'Indochine érigé par souscription privée en 1983.

x

x

x

Si la nécropole nationale de Fréjus est destinée à abriter 20.000 combattants de l'Union Française morts pour la France (métropolitains, légionnaires européens, nord-africains, africains, malgaches et indochinois), un certain nombre de leurs frères d'armes ont été ou seront rendus à leur famille. 11.000 sont rentrés dans les années suivant leur mort, 800 ont été embarqués par la délégation française à Hanoï lors du regroupement à Ba-Huyên, 200 rejoindront leurs proches en 1988. Car le transfert à Ba-Huyên et le retour en France ont provoqué la réflexion des parents qui souhaitaient pour leur soldat un repos au sein de la population qu'il avait protégée. La situation s'étant modifiée, certains ont demandé la restitution du corps.

.../...

Juridiquement, d'ailleurs, le déplacement d'un cimetière rouvre le droit à restitution si celui-ci est forclos. Mais, afin de lever toute équivoque à cet égard, le Gouvernement a défini, par décret du 6 novembre 1987, un nouveau délai de dix-huit mois pour les restitutions.

Parallèlement, des reconnaissances seront entreprises en 1988 dans les cimetières franco-vietnamiens qui subsistent au Centre-Vietnam (Hué, Tourane, Qui-Nhon), afin d'étudier le rapatriement des militaires qui s'y trouvent encore après le regroupement des morts pour la France à Tân-Son-Nhut en 1955. L'armée française ayant évacué l'Annam un an plus tôt que la Cochinchine, un retour sur les lieux s'impose comme un ultime devoir.

Certains, malheureusement, ne reviendront jamais : les disparus, dont la trace n'est conservée que par la mémoire, et tous ceux qui font maintenant corps avec la terre qu'ils ont défendue, à Diên-Biên-Phu, à An-Khé, ou sur laquelle ils ont souffert atrocement, dans les camps de déportation. Le Gouvernement a décidé de graver leur nom sur un mur du souvenir à la nécropole de Fréjus.

x

x x

"La guerre d'Indochine, ce fut notre guerre" - a dit le Cardinal Lustiger dans l'église des Invalides le 11 octobre 1986 - "Ce n'était pas la victoire qui était d'abord cherchée, mais le triomphe de la justice et le service véritable des peuples, tout à l'honneur d'une France digne de ce nom".

Et le même jour, dans la cour d'honneur des Invalides, le Président Mitterrand a conclu ainsi son discours : "Au nom de la République et de la Nation française, j'affirme que nos combattants d'Indochine méritent la reconnaissance de la Patrie".

Général Guy SIMON

Le décret n° 87-904 du 6 novembre 1987, paru au journal officiel du 10 novembre 1987, interrompt la forclusion opposable aux demandes de restitution aux familles des corps transférés du Vietnam en France, en exécution de l'accord franco-vietnamien du 1er août 1986.

Pour son application les familles sont invitées à s'adresser au Ministère des anciens combattants, sous-direction de la Réglementation, 6e Bureau, 10 avenue du Val de Fontenay, 94120 FONTENAY SOUS BOIS, téléphone 48 76 11 35 poste 2370.

INDOCHINE *d'hier*

C'EST LA FRANCE QUI A SAUVEGARDE L'IDENTITE CULTURELLE DU VIETNAM

Le premier Français qui pénétra en Indochine fut un missionnaire jésuite, le Père Alexandre de RHODES, né à Avignon en 1591. Entré en Cochinchine en 1624 puis au Tonquin (1) en 1627, il apprit la langue annamite par ses propres moyens et imagina de l'écrire selon l'alphabet européen.

Au dix-septième siècle, dans ces pays satellites de la Chine, la langue officielle était le chinois ; ce sont des concours en langue chinoise qui ouvraient le recrutement des mandarins locaux. Toléré comme un dialecte populaire parlé, l'annamite ne s'écrivait qu'en caractère chinois.

De même qu'en Europe le latin puis le français ont servi de lien entre les élites de toutes les nations jusqu'à l'explosion libérale du dix-neuvième siècle, le chinois, au moins par écrit, assurait une certaine unité de l'Extrême-Orient, du nord de la Manchourie au sud de la Cochinchine.

La transcription de l'annamite selon un mode d'écriture propre en fit une langue à part entière et permit de conserver pour la postérité les richesses littéraires du Vietnam, menacées par l'hégémonie culturelle chinoise.

Cette identité vietnamienne, protégée par Alexandre de RHODES, reçut sa consécration en 1912 lorsque le gouverneur général Albert SARRAUT, à la demande des étudiants vietnamiens, supprima les concours en langue chinoise que la France avait cru devoir respecter en établissant son protectorat sur l'Annam (2).

INDOCHINE *d'aujourd'hui*

QUELLE "PERESTROIKA" POUR L'INDOCHINE ?

La "perestroïka", mot russe qui signifie "restructuration dans une optique de rénovation", est à l'ordre du jour ; la presse aussi bien que les médias en font leurs choux gras, et un livre de Mikhaïl Gorbatchev portant ce titre figure dans toutes nos librairies. Le mot et la chose concernent l'Union Soviétique, maison-mère de l'univers communiste, dont 70 ans de marxisme-léninisme et 50 ans de nomenklaturisme (d'origine stalinienne) ont bloqué tous les rouages.

.../...

(1) - Orthographe de l'époque.

(2) - Par le traité franco-chinois de TIEN-TSIN (1885), le protectorat chinois sur l'Annam était remplacé par le protectorat français.

Associée à la "glanost" (transparence), cette "pérestroïka" semble viser fondamentalement à les débloquer ; ce qui n'est apparemment pas facile, compte tenu de la pesanteur des habitudes et de la volonté des privilégiés de conserver leurs privilèges. Quel que soit le destin futur de cette opération gorbatchévienne, il en ressort cependant qu'existe en URSS une fraction dirigeante consciente de la nécessité de sortir le pays de l'immobilisme du système, de plus en plus catastrophique. L'avenir dira ce qu'il est advenu de cette tentative, mais dès à présent la "pérestroïka" semble faire quelques vagues ailleurs qu'en Russie.

Qu'en est-il dans cette filiale asiatique de Moscou qu'est le Vietnam ? Là il n'a pas été nécessaire d'attendre 70 ans ni même 50 ans pour mesurer ce que sont réellement les "lendemains qui chantent" promis par la mythologie communiste ; 10 ans à peine ont suffi pour mettre ce pays riche et productif complètement à plat, et faire du bel et attachant Vietnam une des nations-clochardes de la planète.

Qu'on se reporte donc en pensée à l'année 1975 et au triomphalisme qui suivit la prise de Saïgon ; le pouvoir de Hanoï et ses gérontocrates envisageaient alors de faire de l'ex-Indochine française "une grande puissance asiatique du peloton de tête avant l'an 2000".

Malheureusement dès 1980 ces rêves furent dissipés par la faillite de la politique agricole et alimentaire, à laquelle le système des "khoan" (contrats) préconisé par le 5ème congrès du PCV ne semble pas avoir apporté un remède efficace. Le 6ème congrès ne put qu'en prendre acte (décembre 1986) et, stimulé apparemment par la "pérestroïka" soviétique, opéra un rejeunissement du sommet politique en mettant à la retraite l'équipe dirigeante des octogénaires pour la remplacer par des septuagénaires : Nguyen Van Linh (71 ans, secrétaire général du PCV) ; Vo Chi Cong (76 ans, chef de l'Etat) ; Pham Hung (74 ans, Premier Ministre). Puis furent prises plusieurs mesures visant à ranimer la vie civique et économique : multiplicité des candidats aux élections législatives (février 87), autorisation d'un certain nombre d'activités privées (17 avril 87), refus de compenser les pertes des entreprises déficitaires, vérité des prix, autonomie à partir de 1988 des entreprises industrielles d'Etat (23 septembre 1987). Tout cela devant permettre de "passer définitivement et totalement du mécanisme du centralisme bureaucratique à la comptabilité socialiste" (Premier Ministre Pham Hung) ; cette comptabilité "socialiste" consiste en fait à rendre les entreprises responsables de leurs profits et pertes, ce qui est l'a-b-c du régime capitaliste et même du simple bon sens. Dans quel esprit cette "pérestroïka" sera-t-elle appliquée par la nomenclatura locale ? L'avenir le dira !

Mais il y aurait, semble-t-il, un autre volet de l'esprit de "pérestroïka" destiné sans doute à faciliter le succès de la précédente en diminuant les charges publiques, et qui est la tentative actuelle de régler la coûteuse affaire cambodgienne. Hanoï a en effet donné son feu vert à une rencontre en France (Fère en Tardenois) du premier ministre du pouvoir provietnamien de PHNOM PENH (Hun Sen) avec le prince Sihanouk, à la mi-décembre. C'est un fait nouveau qui ne peut éclore que parce que Moscou a du donner son accord ; il convient d'en prendre acte avec beaucoup de prudence et un peu d'espoir.

.../...

Pourquoi beaucoup de prudence et un peu d'espoir ? Parce qu'en regardant objectivement le paysage politique khmer, on voit hélas surtout des nuages et du ciel sombre mais bien peu d'éclaircie. Ciel sombre provenant de l'enracinement des khmers rouges (clan de Pol Pot) comme principale force de guérilla, qui reprendrait inévitablement le pouvoir si les Vietnamiens partaient : ciel sombre provenant de l'appui effectif de la Chine à ces khmers rouges du clan Pol Pot, et de l'hostilité affichée de Pékin aux pourparlers annoncés entre Sihanouk et Hun Sen ; ciel sombre provenant de la personnalité même du prince Sihanouk, de sa versatilité orgueilleuse, de son écrasante responsabilité dans les malheurs passés de son pays et de son peuple, qui ne peuvent que susciter une solide méfiance à son égard ; ciel sombre provenant de "l'esprit khmer rouge" qui anime en fait l'équipe Heng Samrin Hun Sen installée par les Vietnamiens à Phnom Penh, car il s'agit d'un clan anti Pol Pot mais qui fut à l'origine aussi khmer rouge et massacreur que les autres (voir à ce sujet le lumineux article de Esmeralda Luccioli paru dans le n° 43 de "Est et Ouest").

Et où est l'éclaircie dans tout cela ? Elle est peut-être dans ce qui pourrait être une prise de conscience par Hanoï - et sans doute par Moscou - que l'adversaire n°1 dans la région est représenté par les khmers rouges (manipulés par Pékin), et que cet adversaire ne pourra être réduit un jour que par une mobilisation des Cambodgiens eux-mêmes.

Or qui pourrait être apte à les mobiliser corps et âme ? Heng Samrin ? - C'est plus que douteux. Sihanouk ? - De par son ancien charisme il fait sans doute partie des expédients provisoires ; si le vide des leaders persiste, peut-être pourrait-il être utile ? Un nationaliste non compromis dans le passé . Ce serait théoriquement le mieux ; malheureusement pour l'heure il n'y en a pas !

En tout cas il apparaît en filigrane que, par delà les personnes qui ne peuvent jouer qu'un rôle "conjuncturel", le fond permanent de l'affaire réside dans la nécessité objective d'une alliance "stratégique" VIETNAM-CAMBODGE, alliance permettant au premier d'éviter une lutte sur deux fronts face à la pression chinoise, et au second de terrasser l'hydre khmer rouge pour reconstruire un Cambodge "cambodgien".

C'est ce qu'avait réalisé la France, dans l'esprit d'une autre époque, en créant l'Indochine ; c'est ce dont on ne peut que souhaiter la relance aujourd'hui sur des bases adaptées aux réalités actuelles, pour mettre fin à des décennies de guerre et de malheurs. Peut-être l'appartenance du Vietnam, du Cambodge et du Laos au club "francophone" pourrait-elle inspirer une telle "pérestroïka" de niveau indochinois.

A. TEULIERES
Novembre 1987.

ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE AU CAMBODGE
PAR LE LIEUTENANT GENERAL SOSTHENE FERNANDEZ

La situation du Cambodge est dramatique et complètement bloquée. Notre pays est en train de sombrer dans l'oubli. Le monde libre semble se désintéresser totalement de son sort. Seul le monde communiste continue à déployer ses efforts pour l'attirer dans son orbite.

Victimes des communistes, nous Cambodgiens, nous ne pouvons pas oublier la terrible épreuve du génocide des khmers Rouges, responsables de la mort de plus de 2.000.000 de nos compatriotes et qui, en plus, ont laissé le pays ruiné pour de longues années. Nous avons subi et subissons encore aujourd'hui l'occupation nord-vietnamienne avec plus de 140.000 "bo-doi" et plus de 600.000 "colons" vietnamiens installés sur notre territoire, qui risque d'anéantir à terme notre identité nationale.

Pour libérer le Cambodge, les Communistes chinois ont proposé aux Cambodgiens deux stratégies successives.

Première stratégie : Mobiliser et unir tous les khmers pour chasser les envahisseurs vietnamiens qui occupent le Cambodge.

Ainsi est né à KUALA LUMPUR en juin 1982 le "gouvernement" de coalition (contre nature) ainsi composé :

- Président : le Prince Sihanouk avec son mouvement le FUNCINPEC (lui, victime du génocide),
- Vice-Président : le khmer Rouge Khieu Samphan avec son mouvement K.D. (l'un des auteurs du génocide).
- Premier Ministre : monsieur Son Sann avec son mouvement le FLNPK (lui, victime du génocide).

La Chine communiste apporte un soutien substantiel à ces mercenaires pour faire la guerre contre Hanoï.

Quels sont les résultats ?

Sur le plan diplomatique à l'ONU :

- 115 à 117 nations votent tous les ans une résolution demandant au Vietnam de retirer ses troupes du Cambodge. Hanoï fait la sourde oreille. Mais les dirigeants khmers du "G.C.K.D;" et leurs "sponsors" étrangers crient toujours victoire.
- 115 à 117 nations soutiennent le Cambodge, reconnaissent le gouvernement "GCKD", et le siège du Cambodge à l'ONU est occupé par un Khmer Rouge (le bourreau THIOUNN PRASIT, l'homme de POL POT). Le drapeau Khmer Rouge hissé à l'ONU et l'hymne national Khmer Rouge joué à chaque session ne font que rappeler aux Cambodgiens l'époque du génocide.

.../...

Sur le champ de bataille :

Tous les ans, à la saison sèche, les "bo-doi" qui occupent le Cambodge ont attaqué les bases de la coalition. Les trois formations de la Résistance ont subi des pertes non négligeables en hommes et en matériels. A chaque fois, les forces vietnamiennes se retirent à l'intérieur du pays, laissant les combattants de la coalition dans leur camps démolis, sans les détruire complètement.

Car l'alibi doit rester intact : les Khmers Rouges doivent encore vivre à la frontière thaïlandaise puisque la présence de Hanoï au Cambodge doit toujours être justifiée. Mais, comme la coalition est incapable de chasser les Vietnamiens du Cambodge, on propose maintenant aux Cambodgiens une autre solution : la solution de paix.

Deuxième stratégie : Abandonner la guerre.

Devant l'opinion publique internationale et surtout cambodgienne, la négociation entre Khmers doit être bien accueillie par tout le monde. Cette idée géniale vient d'un communiste de l'Europe de l'Est, un ancien chef du KGB en Roumanie, l'actuel Président CEAUCESCU.

Les Cambodgiens sont leurrés par l'idée que les Vietnamiens vont se retirer du Cambodge, et les réfugiés croient qu'ils pourront bientôt faire leurs valises pour rentrer dans leur pays.

Cette illusion ne fait qu'endormir davantage les Cambodgiens pour mieux les conduire vers l'abattoir communiste, car ce sont toujours les communistes qui cherchent et trouvent des solutions pour les Cambodgiens.

Je me permets de souligner que les communistes sont très forts pour faire la guerre et pour négocier la paix simultanément.

Le problème communiste restera entier, même si la solution de paix peut se réaliser. Les Cambodgiens rejettent pourtant le communisme sous toutes ses formes. Nous ne voulons ni de Hanoï, ni des Khmers Rouges, ni des Khmers pro-vietnamiens.

Devant ces manoeuvres communistes, nous souhaitons la compréhension de l'opinion publique française, car le Cambodge est réellement menacé de disparaître en temps que Nation Libre.

"PERESTROIKA" EN INDOCHINE

La première phase des entretiens Sihanouk - Hun Sen à FERE EN TARDENOIS a donc eu lieu. Elle s'est terminée le 4 décembre par un communiqué en quatre points qu'on a pu lire dans la presse. Au delà de ce communiqué, trois commentaires du prince Sihanouk sont à noter :

- "une paix sans indépendance à 100% est inacceptable".
- "il faut une démocratie libérale à la française, multi-partie, avec radio et télévision libres".
- "il reste encore un bon bout de chemin à faire pour atteindre le but que nous voulons ; ensemble nous l'atteindrons, sinon en 1988 du moins en 1989".

Puisse le ciel l'entendre, l'aider et le faire réussir !

Le prince Sihanouk corrigerait alors le lourd négatif de certains de ses actes passés, et aurait le mérite historique d'avoir remis sur les rails un Cambodge "cambodgien". Que pourraient souhaiter de plus les ressortissants et amis de ce pays ? Mais les nuages évoqués précédemment qui assombrissent le ciel Khmer sont tellement épais qu'on n'ose trop croire à ce subit miracle, et qu'on ne peut pas ne pas rester sur une prudente réserve.

Par contre l'émergence sur la scène publique à FERE EN TARDENOIS du prince Ranaridh, fils de Sihanouk, paraît un élément positif pour l'avenir. Quelle que soit sa personnalité, il vient relayer et peut-être ranimer le principe de cette légitimité royale, incarnant le destin collectif Khmer, bien nécessaire à la survie et à l'équilibre d'un pays fragile comme l'est le Cambodge ; légitimité que les foudres politiques de son père avaient sérieusement terni.

Attendons donc la suite avec beaucoup de prudence et un zeste d'espoir ; en n'oubliant toujours pas que - de par les impératifs incontournables de la géographie - un Cambodge "cambodgien" ne pourra revivre et éclore que sur la base d'une entente stratégique permanente avec le Vietnam.

A. TEULIERES
Décembre 1987.

A I N - Président : Colonel BALABEAU - Les Violettes
506 route de Lyon - 01170 GEX

Le samedi 26 septembre à MONTREVEL EN BRESSE un déjeuner amical a réuni plus de 50 sociétaires.

L'assemblée générale de l'U.D.A.C. a eu lieu le 10 octobre à BOURG avec cérémonie au monument aux morts ; le secrétaire général et quatre membres du bureau y participaient.

L'assemblée générale de la section de l'AIN a été fixée au 23 avril 1988 à LA VALBONNE.

ALSACE-FFA - Président : Monsieur MAHERAULT - 17 rue de la Montagne Verte - 67200 STRASBOURG

En présence de notre drapeau, le Président ou son délégué a assisté à STRASBOURG aux manifestations patriotiques du 2 novembre et 11 novembre ainsi qu'à la commémoration du 40ème anniversaire de la mort du Maréchal LECLERC.

Le Président MAHERAULT et Monsieur OED se sont rendus fin octobre à l'invitation du Président et ami PHAM VIET TUYEN à l'occasion de la création de la bibliothèque européenne vietnamienne à STRASBOURG.

Ils ont également honoré de leur présence la réception du 3 novembre donnée à la Préfecture du Bas-Rhin par Monsieur FONTES, Ministre des Anciens Combattants.

La section du Haut-Rhin va être créée , le nombre d'adhérents étant suffisamment important.

HAUTE CORSE - Président : Monsieur BATESTI - Résidence "BLEU AZUR"
97 La corniche - MIOLO - 20200 BASTIA

Le samedi 10 octobre et le dimanche 11 octobre, grâce à la section de Haute-Corse de l'UNC -UNC/AFN, ont été réunis plus de cinquante drapeaux pour une grande fête de l'amitié sous la présidence de Monsieur FONTES, Ministre des Anciens Combattants :

- cérémonie au monuments aux morts de BASTIA le samedi,
- cérémonie au monument de la Légion à CORTE et AJACCIO le dimanche.

L'ANAI était présente au cours de ces deux journées mémorables.

COTES DU NORD - Président : Monsieur JOUBERT - 10 rue de la Clôture
22440 PLOUFRAGAN

L'assemblée générale de la section départementale s'est déroulée le 8 novembre à 11 heures à SAINT QUAY PORTRIEUX sous la présidence du colonel TREVIDIC, Délégué Militaire Départemental.

Ce même jour se déroulait au monument aux morts de PLOUFRAGAN une cérémonie au cours de laquelle une plaque à la mémoire de deux enfants de cette commune disparus en Indochine était inaugurée.

Plusieurs personnalités de la municipalité, le Délégué Militaire Départemental, des représentants de diverses associations avec leur drapeau, une délégation des anciens de la 9° DIC de la région de l'Ouest et la famille des disparus étaient présents.

Messieurs LE PICARD Roland et PERRIOT Raymond ont reçu leur diplôme de la croix du combattant volontaire avec barrette "Indochine".

DORDOGNE - Président : Monsieur Guy LEBRUN - 63 rue du Therme St Sicaire - 24000 PERIGUEUX

Le dimanche 15 novembre 87 à 11 heures, les membres de l'ANAI se sont réunis en assemblée générale au mess de la caserne ARDANT DU PICQ à PERIGUEUX.

Le colonel ROUGIER a ouvert la séance et a souhaité la bienvenue aux autorités civiles et militaires présentes.

Faisant allusion à la remise du drapeau de la section, il a souhaité que le dernier survivant de l'association remette ce drapeau au Musée Militaires de PERIGUEUX où il irait rejoindre les emblèmes d'autres anciens, témoins d'autres époques tourmentées.

Puis le secrétaire a exposé le rapport moral et relaté les activités depuis la dernière assemblée générale.

Le Président et une délégation de la section ont participé aux cérémonies suivantes :

- 6 juin 87 : Congrès national des fils de tués,
- 14 juillet : Fête nationale,
- 23 septembre : Cérémonie à la mémoire du capitaine GUYNEMER,
- 11 novembre : Armistice 1918,
- 24 mai : Un repas amical a réuni 130 personnes au restaurant LE HUE à BERGERAC.

Nous avons eu la tristesse de perdre notre camarade FARDEL Roger de BERGERAC le 1er mars 1987, une délégation conduite par le colonel ROUGIER assistait à ses obsèques.

Le colonel ROUGIER a remis le drapeau à la section et a décoré Lucien ETOURNEAU de la croix du combattant Volontaire avec agrafe Indochine.

L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur offert par la municipalité de PERIGUEUX.

HERAULT - Président : Monsieur Paul BREGOWY "le Bordigot" 5 rue Jules Vallès - 34200 SETE

Au cours du 4ème trimestre la section a participé à plusieurs manifestations, réunions ou cérémonies dont le dimanche 1er novembre, Cérémonie du Souvenir Français, où le drapeau de l'ANAI était présent; samedi 7 novembre remise officielle à notre adhérent Robert SANS de la croix de chevalier dans l'Ordre National du Mérite par Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants Monsieur FONTES ; dimanche 8 novembre assemblée générale de l'UNC à SETE; mercredi 11 novembre quête publique pour le Bleuet et cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes.

Lors de l'assemblée générale statutaire qui s'est tenue au Fort Richelieu le rapport d'activités et moral ainsi que le bilan financier ont été adoptés. Le Président BREGOWY a présenté les 14 nouveaux adhérents pour 1987 et fait part du départ de Monsieur COUSQUER Jean Paul membre du bureau sortant qui s'installe à demeure en Bretagne.

Il a été ensuite procédé à l'élection du tiers sortant. Ont été élus, toujours à l'unanimité, Maurice ARNAUD-PUTHOD pour 3 ans et ROYO Antoine pour un an en remplacement de M.COUSQUER.

Enfin il est évoqué le rapatriement du dernier corps du soldat mort en Indochine. Le Président d'Honneur et le Président ont rappelé le rôle et les efforts incessants de notre Président National, le Général SIMON, et de ses collaborateurs nationaux. Après les questions diverses un apéritif de l'amitié a été servi sur place dans la cour principale du Fort Richelieu.

MANCHE - Président : Lt-Colonel LAURENT - 13, rue de Normandie 50180 - AGNEAUX

La section poursuit son développement. Quelques adhérents venus du Calvados envisagent sous l'impulsion du colonel COLLARD de créer une section dans ce département. Une réunion constitutive est prévue en tout début d'année 1988.

Le bureau du comité de CHERBOURG a été reconstitué. Bernard DEMENAIIS a été élu secrétaire. Directeur du port de Chantereyne, il a servi en Indochine de 53 à 55 à l'Etat-Major du Nord Vietnam tout d'abord et à Saigon ensuite.

Les activités ont été soutenues (repas baguettes à ST LO). En liaison avec les amis de la 2ème D.B. et de Rhin et Danube la soirée dansante de décembre se prépare.

Notre ami Julien LIEGEOIS a été à l'honneur, l'insigne de Porte drapeau lui a été décerné. Il remplit cette mission avec beaucoup de dévouement depuis de nombreuses années.

MOSELLE - Président : Colonel SCHMIT - 30, Avenue Mozart 57320 - BOUZONVILLE

L'assemblée générale s'est tenue à la caserne NEY le 18 octobre 1987 et s'est terminée par un repas familial au mess des Sous-Officiers - 60 participants.

Au cours de la réunion du comité, le Président a été réélu.

Le 7 novembre 1987, réunion à SAINT AVOLD en vue de la création d'un comité ANAI dans cette ville. Une vingtaine d'anciens d'Indochine étaient présents.

Nos félicitations à notre camarade SENSS Robert qui vient de recevoir la Médaille Militaire.

Nous apprenons le décès de Madame PALLEZ Lucien ; nos condoléances attristées à notre camarade.

O I S E - Président : Monsieur Michel CHANU - 13, rue Coqueret 60630 - ATTICHY

La section fut représentée à plusieurs cérémonies du Souvenir, notamment le 28 août à ROYALLIEU pour la présentation au drapeau du contingent 87/08 ; le 11 septembre à COMPIEGNE pour le 70ème anniversaire de la mort du capitaine GUYNEMER ; le 9 novembre pour le 17ème anniversaire de la mort du Général de GAULLE et plus récemment au Carrefour de l'Armistice pour les cérémonies du 11 novembre.

En cette dernière occasion, Monsieur André GIRAUD, Ministre de la Défense devait souligner personnellement à notre Président "qu'il fallait maintenant recevoir dignement et avec les honneurs les corps des anciens d'Indochine à FREJUS et que tout serait mis en oeuvre pour cela".

Une permanence est maintenant mise en place en la mairie de COMPIEGNE - salle B - tous les mercredis de chaque mois.

Lors de la commémoration du 11 novembre à ATTICHY, le colonel HENIN ancien de la guerre 1914 - 1918 a remis à nos camarades Roland MAUGER et Jacques BRETON (secrétaire de la section) respectivement la croix de guerre des TOE et la médaille coloniale E.O.

Monsieur OUACH THANH notre trésorier lance un appel aux quelques retardataires pour la cotisation 1988.

O R N E - Président : Monsieur Pierre HIVONNET VRIGNY - 61570 MORTREE

L'activité du 4ème trimestre a été marquée par l'assemblée générale de la section qui s'est tenue le 4 octobre à FLERS. Après le compte rendu d'activités Monsieur Eugène GAUTIER, Président en exercice, nous a présenté sa démission pour raison de santé familiale et a été élu Président fondateur honoraire.

A l'issue de cette assemblée générale une importante manifestation du souvenir commençait à 10 H 30 en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Une messe, où les orgues étaient tenus par le secrétaire de la section : M. André LIVET, ancien organiste titulaire de la cathédrale d'Hanoï, a été célébrée en l'église St Germain de FLERS. Ensuite dépôt de gerbes au monument aux morts et remise de nombreuses décorations par le Lt-colonel BLAISE : croix de guerre des TOE avec étoile de bronze, croix du combattant volontaire "Indochine", médaille coloniale (E.O.) et médaille commémorative "Indochine" à M. Pierre HEUDIARD ; croix du combattant volontaire "Indochine" à Mme Louise MAHY, M. Bernard MACE, Charles LEGENTIL, Arthur BINET, Lucien DOUILLET, croix du combattant volontaire "Indochine" et médaille commémorative "Indochine" à M. Marcel CHASSARD ; médaille coloniale (E.O.) et médaille commémorative "Indochine" à M. Auguste BEAUPIED, Isidore PLIHON. Vin d'honneur offert par la municipalité.

A la suite des réunions du 4 octobre et 7 novembre 1987, le bureau de la section "ORNE" se trouve ainsi constitué : Président : M. Pierre HIVONNET - Vice-Présidents : Mrs Henri MAUBERT et Michel FAVRY - Secrétaire M. André LIVET - Secrétaire adjoint : M. Claude DAVOINE - Trésorier : M. Raymond MAIGNAN - Trésorier-adjoint : M. Claude ROCHER - Affaires sociales : Mme Isabelle DUPUY - Responsables de Comité L'AIGLE : M. Raymond BURLLOT - ALENCON ; M. Michel FAVRY ARGENTAN ; M. Pierre GODEL - FERTE MACE ; M. Jean ARLEY - FLERS ; M. Michel MOREL - MORTAGNE ; M. Raymond BONVALLET - Membres : M. Jean DANIEL, Pierre HEUDIARD, René MORIN, Bernard RIBAUT, Pierre SACHET porte drapeau Fernand GAGNERAULT.

La prochaine assemblée générale est prévue à ARGENTAN.

Nous avons à déplorer le décès de nos amis : Maurice BALOCHE et Joseph THIREAU.

N O R D - Président : Monsieur André BEURTON - 2.52 Pavillon Roux Rue Calmette - 59120 - LOOS

L'assemblée générale de la section du Nord s'est tenue le 8 novembre pour élire son nouveau Président : Monsieur Claude THELLIEZ.

RHONE - Président : Monsieur André GERAUD - Hôtel municipal - 7, rue Major-Martin - 69001 LYON

Environ 40ans après leur séjour en Indochine un certain nombre d'entre nous a eu la joie d'y effectuer le "voyage du souvenir".

En effet une demi-douzaine d'adhérents de notre section, accompagnés de leurs épouses ou entraînant dans leur sillage quelques amis, soit en tout quatorze personnes, ont embarqué le 21 octobre à ROISSY pour un voyage de 15 jours vers l'Indochine Française de leurs souvenirs, vers leur pays natal pour certaines.

Afin de ne pas faire de ce voyage un simple périple touristique ils avaient emporté dans leurs bagages médicaments et d'autres produits de première nécessité qui furent remis sur place entre les mains des services de l'ambassade de France.

Nos voyageurs sont rentrés heureux. Contents d'avoir retrouvé un pays presque inchangé ("physiquement" parlant...) et d'avoir rencontré un accueil chaleureux de la part de populations qui se souviennent ... et qui n'ont manifestement pas gardé mauvaise opinion de nous.

Ils ont ramené des souvenirs, des photos et des films, toutes choses qui seront évoquées et présentées le 5 décembre puis le 18 décembre lors de la fête organisée pour le quatre-vingt-dixième anniversaire de notre Président d'Honneur, Henri LE RAY, et lors de notre assemblée générale qui se tiendra le 21 février prochain.

DEUX-SEVRES - Président : Lt-Colonel BAUDIN - 10, rue Louis Pergaud 79000 NIORT

L'activité de la section des DEUX-SEVRES est toujours aussi intense. C'est à 33 manifestations de toutes sortes que la section a participé depuis le mois d'avril dernier.

Citons les principales : Cérémonies à ST MAIXENT L'ECOLE, remise de galons et notamment la présentation d'un stand "INDOCHINE" pendant 10 jours. Participation au 57ème congrès de l'UNC à PARTHENAY où deux de nos camarades furent à l'honneur : Lucien BRIANCEAU de GOURGE décoré de la médaille coloniale avec agrafe E.O. et Marcel BROUSSEAU de BEAULIEU de la C.C.V. avec barrette "Indochine" par le Général RIENDONNANT Président de l'U.N.C. et membre de l'ANAI, félicitations aux récipiendaires. Au mois de juin une délégation s'est rendue à LILLE avec le drapeau pour l'assemblée générale de l'ANAI.

Les réunions du 27 septembre à SEGONDIGNY (70 participants) et du 25 octobre à LA ROCHELLE (80 participants) ont donné l'occasion de retrouvailles. L'ambiance était tout simplement "formidable".

Deux dates à retenir pour le prochain trimestre 1988 : 9 mars à NIORT à 18 H30 dépôt de gerbe au monument aux morts du Donjon, et 13 mars à 09 H00 assemblée générale annuelle de la section de BRESSUIRE dans les Deux-Sèvres.

V A R - Président : Colonel ETIENNE - 31, rue d'Alger - 83000 TOULON

A l'occasion du "Forum des Associations" organisé par la ville de TOULON, la section du VAR avait réalisé une exposition sur l'oeuvre de la France en Indochine de 1875 à 1945 et sur les deux guerres 1939 - 1945, 1945 - 1955.

A rappeler pour mémoire une participation importante de l'A.N.A.I. (55 personnes) aux journées commémoratives de Bazeilles à FREJUS les 31 août et 1er septembre dont le thème choisi par le Ministre était celui de nos deux guerres d'Indochine.

VENDEE - Président : Monsieur Jean GANDOUIN - 4, rue des Forges
85750 - ANGLÉS

Le 11 novembre sur invitation de Monsieur le Maire, conseiller régional et à l'initiative du Président UNC - UNC/AFN de FONTENAY LE COMTE, le drapeau ANAI et le Président se sont rendus dans cette ville pour inaugurer une plaque apposée sur le monument aux morts 39-45 portant inscription de 7 noms de militaires tués en Indochine.

Le même jour cette délégation s'est déplacée à MOUILLERON en PAREDS pour la venue de Monsieur le Président de la République afin de commémorer le souvenir de Georges CLEMENCEAU et du Maréchal de LATTRE de TASSIGNY.

Du 16 au 21 novembre la section a participé à l'exposition CLEMENCEAU à la Chambre de Commerce et de l'Industrie à LA ROCHE SUR YON.

Décès de Monsieur OUVRARD Julien de l'Aiguillon sur Mer le 11 juin 1987.

YONNE - Président : Lt-Colonel Max COET - 10, rue Champ Vilain
CHENY - 89400 MIGENNES

L'assemblée générale du comité d'AUXERRE a eu lieu le 11 octobre, sous la présidence de Madame Julienne CUFFAUT et en présence du Lt-colonel Max COET, président de la section de l'YONNE, devant une trentaine d'adhérents.

Une exposition sur la guerre d'Indochine, organisée par le comité d'entente des anciens combattants de JOIGNY, a ouvert ses horizons les 29 30 31 octobre et 1er novembre 1987.

Un adhérent de JOIGNY, Monsieur FOURNET Marcel a effectué un voyage au Vietnam. A cette occasion il a pu apporter des médicaments et des fournitures scolaires qui ont fait le bonheur des amis visités.

Ont reçu la croix du combattant volontaire avec agrafe "Indochine" nos compagnons OLLIE Maurice du comité de JOIGNY et LOUIS Roger du comité de SAINT FLORENTIN ; la croix du combattant volontaire avec agrafe 1939-1945 et "Indochine" a été décernée à notre compagnon CHION - GERLE Armand également de SAINT FLORENTIN.

L'assemblée générale départementale a été fixée au 17 avril 1988 à PARON (près de SENS).

Nous déplorons la disparition de trois compagnons : Messieurs JOUANIN Jean-Paul et DESFLACHES Georges du comité d'AUXERRE, Monsieur LEVET Jacques du comité de JOIGNY. L'A.N.A.I. de l'YONNE a présenté aux familles ses sincères condoléances.

YVELINES - Président : Monsieur Guy LERPINIÈRE - 21, rue de la Forêt
78570 - CHANTELOUP LES VIGNES

La section des YVELINES rappelle à ses adhérents l'adresse du siège départemental de l'ANAI : Mairie de POISSY - 78300 ; cependant les correspondances diverses continueront à être envoyées au Président à l'adresse ci-dessus.

Création d'un comité local de l'ANAI à CHANTELOUP LES VIGNES.

Ce comité, constitué le 10 octobre 1987, a reçu l'appellation de "Comité chantelouvais des Anciens d'Indochine". Il compte déjà 55 adhérents et son siège est situé : 21, rue de la Forêt - 78570 CHANTELOUP LES VIGNES.

Co-fondateur de l'association des NUNGS en France, le Président remercie les personnes qui lui ont adressé des dons et ceux qui continueront à le faire. Les dons par chèques peuvent être adressés à : Association des NUNGS en FRANCE - 10 rue de l'Echelle - 78570 CHANTELOUP LES VIGNES.

Rappel pour paiement des cotisations : les adhérents retardataires sont invités à se mettre rapidement à jour. La cotisation annuelle ne représente que 5 F 40 par mois en 1987 et 6 F 25 par mois en 1988. Ce n'est pas la ruine, mais les modestes sommes collectées nous aident beaucoup dans le développement de notre action sociale.

SEINE ET MARNE - Président : Monsieur BOUVIER - 8 rue ST-Germain
GOUVERNES - 77400 LAGNY

Des expositions sur l'Indochine ont eu lieu dans diverses villes du département la dernière se situant à MELUN.

La Présidente a participé à diverses réunions de la commission historique pour la Paix et a procédé à plusieurs enquêtes sociales pour l'ONAC du département.

A l'occasion du départ de Madame LEMESLE un repas d'adieux a eu lieu le 28 novembre à la gendarmerie de MELUN. La Présidente a communiqué sa nouvelle adresse : 20 rue Léo Delibes - 17200 ROYAN et a remercié tous les amis.

Le renouvellement du bureau a eu lieu le 5 décembre 1987. Sa composition sera communiquée dans le prochain bulletin.

LOIRE - Président : Monsieur Pierre TIXIER - 5 rue de Bourgogne
42300 ROANNE

L'assemblée générale du 6 décembre 1987 a remporté un succès incontestable à VEAUCHE, sous la présidence du Lt-colonel BACKMANN, représentant le Général SIMON - présence du sous-préfet de MONTBRISON, de M. BAYARD Henri, déporté et vice-président du Conseil Général de La Loire et du Lt-colonel OLIVIER, D.M.D. - le médecin colonel (C.R.) DELORE fit une intervention très écoutée sur la pathologie des anciens prisonniers du Viet Minh et leurs droits à pension. Une motion sur la révision des conditions d'attribution de la croix du combattant volontaire "Indochine" a été adoptée. Soeur MARTHE COTE qui a été religieuse-infirmière en COCHINCHINE-ANNAM de 1928 à 1968 a été admise par acclamations au comité d'honneur. Le Lt-colonel BACKMANN remit la croix du combattant "Indochine" à GILLES Henri ; MINET Raymond, RAYEZ André, SOTTON Marcel et la croix du combattant à ROBINI André. M. DUPIN remit à PEILLON Joannès, Président du comité de l'arrondissement de SAINT ETIENNE, un drapeau offert par la municipalité de cette ville. Un repas dansant de 158 couverts clôtura cette journée.

Nous avons encore 3 décès à déplorer après beaucoup de souffrances : JANOT Pierre, ancien déporté-résistant et sergent des BEP; FORAISON André ancien des maquis AS FOREZ et SEMEL Roland immobilisé à son domicile depuis de longues années.

Nous formulons des vœux très affectueux pour MAXIME, nouveau petit-fils de LACHIZE Fernand.

Pierre GENTIL - Histoire de l'Ecole Nationale de la France d'Outre Mer - Académie des Sciences d'Outre Mer, 15 rue Lapérouse, 75116 PARIS.

Présentée sous forme de monographies brèves, denses et agréables, c'est toute l'histoire de la France outre mer au 20ème siècle qui surgit. Au chapitre consacré à l'Indochine les lecteurs de l'ANAI retrouveront avec plaisir Maître THOMAS-DECOUY, les Ambassadeurs GUIDI et GORCE, le Premier Ministre MESSMER, le Président DRONNE, le Ministre Claude COPIN et tant d'autres.

Hubert de BOISBOISSEL - Douce-amère Indochine - chez l'auteur 8 rue Carnot, 56000 VANNES, Tél : 97 54 28 16.

Evocation captivante de la manière de vivre en Indochine de 1938 à 1946, ce témoignage oculaire d'une période historique parle au coeur comme à l'esprit. Il sauve de l'oubli un monde qui était une part du nôtre et des peuples avec lesquels s'étaient tissés de vrais liens d'amitié.

Henry NOULLET - Le Viet - Edition Lattès

C'est l'histoire d'une fraternité progressive entre un caporal-chef de légion et un combattant vietminh, chacun devenant successivement, au gré des opérations, le prisonnier de l'autre. La peinture des caractères, l'évolution vers un dénouement imprévisible intéresseront tous les lecteurs (qui devront résister à l'envie de consulter trop tôt les dernières pages), mais peut-être faut-il, comme pour "Monsieur de la Ferté" de Pierre BENOIT, être militaire de carrière pour les goûter du fond de l'âme.

Jean DEUVE - Le complot de Chinaimo (1954-1955) - Association du centre d'histoire et de civilisation de la péninsule indochinoise, 44 avenue Galliéni, 78110 LE VESINET.

Par le spécialiste du Laos, voici la relation d'un épisode peu connu dont les conséquences ont pesé lourd sur le sort du royaume. C'est une documentation historique qui se lit comme un roman policier (dans une édition à bon marché).

COMMUNICATIONS DE L'ACADEMIE DES SCIENCES D'OUTRE MER, 15 rue Lapérouse, 75116 PARIS, Tél : 47 20 87 93.

I. - Afin de conserver en bon ordre le patrimoine littéraire français consacré à l'Indochine, quelqu'un peut-il donner des informations sur les auteurs des livres suivants ?

- CRESSON - Haute Région - Imprimerie d'Extrême Orient 1943-145 pages - prix littéraire de l'Indochine 1943 - En dernière page l'auteur indique : Son-la 1938 et Yên-Bay 1942.

- Louis DALEX - Vivre la vie - 216 pages.

- Souvenirs, volontés, espoirs, 204 pages.

tous deux aux éditions Portail, Saigon 1942.

- Jean-Paul SKER - Boscot sous-Off et assassin - Saigon 1930.

II. - Après la publication par l'Académie du volume VI d'Hommes et Destins (Asie), un autre volume est en préparation. Ceux qui souhaitent proposer des bibliographies de personnalités ayant marqué l'histoire de l'Indochine sont invités à se mettre en relation avec le Secrétaire Perpétuel.

La cotisation de 1988 (75 francs minimum, dont 50 francs pour le siège national et pour le service du bulletin) est exigible le 1er janvier et payable :

- aux trésoriers départementaux, par les adhérents membres d'une section,
- au trésorier national (chèques à l'ordre de l'ANAI), par les autres adhérents, dits "individuels".

Les donateurs de 200 francs et plus désirant bénéficier d'une réduction de leur revenu imposable (dans la limite de 5% de celui-ci) doivent libeller leur chèque à l'ordre de la Fondation de France - compte 06-0577 (ce numéro est celui du dossier de l'ANAI à la Fondation).

Les retardataires liront avec intérêt le tarif des cotisations antérieures : 60 F en 1985, 65 F en 1986 et 1987.

Les adhérents "individuels" qui désirent recevoir un timbre de l'année sont invités à envoyer une enveloppe timbrée prête à leur être retournée.

Pour toute démarche l'indication du numéro d'adhérent est indispensable.

Il est rappelé que l'A.N.A.I. n'assure plus la collecte des abonnements à la "Voix du Combattant". Les demandes doivent être adressées directement à la "Voix du Combattant", 18 rue de Vézelay, 75008 PARIS, avec un chèque de 30 francs. L'abonnement court du 1er janvier.

INFORMATIONS DIVERSES

AVIS DE RECHERCHE - Madame DEBEAUX - 10 Impasse des Jeux de Boules - 69300 - CALUIRE recherche personnes ayant pu connaître le Capitaine FOLCOAS, Officier de l'Infanterie Coloniale en poste au Tonkin vers 1935 et mort en Lorraine en juin 1940.

souhaite retrouver le Capitaine qui s'est occupé d'une petite fille nommée Cécile, pupille de Mère Marie Ste Jeanne d'Arc à Lang-Son et dont elle a perdu la trace peu après le 9 mars 1945.

Monsieur Marcel STROHEKER - 11 rue Pershing - 57100 THIONVILLE recherche le Lieutenant PIERRE dont il était l'adjoint au camp de prisonniers de NAMDINH, d'octobre 1953 à janvier 1954.

Monsieur Raoul HARDOUIN - 47 Bld René Collas - 14170 - ST PIERRE SUR DIVES recherche carte géographique de la ville de HUE.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Les membres de l'A.N.A.I. sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le 5 mars 1988 à 15 H 00 à la Maison des Missions Etrangères - 128 rue du Bac à PARIS 7ème (métro Sèvres Babylone).

L'ordre du jour en est fixé comme suit :

1. Lecture et approbation du rapport moral, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1987,
2. Renouvellement des mandats de cinq administrateurs,
3. Election d'un nouvel administrateur,
4. Modification des statuts;

Les statuts en vigueur disposent que leur modification doit être approuvée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

=====

A.N.A.I.

15 rue de Richelieu
75001 PARIS

P O U V O I R

Je soussigné
membre de l'ANAI, donne par les présentes, pouvoir à
.
pour me représenter à l'assemblée générale annuelle qui sera tenue à PARIS (7ème) 128 rue du Bac, dans la Maison des Missions Etrangères, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport moral, du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1987,
 2. Renouvellement des mandats de cinq administrateurs,
 3. Election d'un nouvel administrateur,
 4. Modification des statuts;
- Les statuts en vigueur disposent que leur modification doit être approuvée à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à le

Signature (précédée des mots manuscrits : BON POUR POUVOIR)